

- contrôle ouvrier, sur la production, les nationalisations, les bénéfices, les commandes, les prix de revient et la distribution des produits, etc.

b/ L'accroissement de la production présente un intérêt réel pour le prolétariat. Il peut permettre d'accroître son niveau de vie, de lui redonner une cohésion économique et sociale. Mais ceci n'est possible que si cet accroissement de production profite au prolétariat. Le rôle de notre parti consiste donc à défendre toutes les mesures qui permettent à la classe ouvrière de bénéficier de cet accroissement.

- "produire pour les travailleurs" tel est notre mot d'ordre. Il doit être relié aux mots d'ordre suivants :

- Nationalisations effectives sans indemnité ni rachat, sous contrôle ouvrier. Ce mot d'ordre doit faire l'objet d'explications constantes et persévérantes.
- A bas le plan de famine de la bourgeoisie. Dénonciation du plan d'exportation de denrées agricoles. Ce mot d'ordre doit être aussi lié indissolublement aux mots d'ordre de défense des salaires et des conditions de travail.
- Plan de production de la C.G.T. sous contrôle ouvrier.

Ces mots d'ordre doivent être défendus par tous les moyens y compris par la grève sans quoi la remise en marche de l'économie signifiera une misère accrue pour la classe ouvrière et un renforcement considérable pour la bourgeoisie.

Toute notre propagande doit s'efforcer de faire comprendre cette argumentation à la classe ouvrière en s'adressant à toutes les couches y compris là où nous le pouvons aux couches arriérées (Isère, Bretagne, Lyonnais).

c/ La situation place au premier plan les luttes des coloniaux contre l'impérialisme. Le soutien des revendications des travailleurs coloniaux et de leur lutte pour l'indépendance doit être placé au premier rang de nos activités.

- Pas un sou, pas un homme, pas un canon, pas un bateau pour les esclavagistes.
- reconnaissance immédiate de l'indépendance des peuples coloniaux.

L'activité du parti doit évidemment s'efforcer de soutenir concrètement toutes ces luttes et d'instaurer une solidarité réelle entre prolétariats métropolitain et coloniaux.

d/ Le plan d'importation de main d'oeuvre étrangère fournit à notre Parti l'occasion de mettre en pratique la solidarité internationale du prolétariat.

- Droits égaux pour les travailleurs immigrés, tel doit être le mot d'ordre central de cette lutte à mener activement spécialement dans le Sud de la France et le Nord.

e/ La question des prisonniers allemands doit être abordée sous le biais de la solidarité d'intérêts.